

QUELQUES PISTES DE RÉFLEXION POUR LA NOUVELLE POLITIQUE CULTURELLE CONCERNANT LE LIEN ENTRE ÉDUCATION ET CULTURE

QUELQUES CITATIONS PERTINENTES :

« Je veux - et je ne cesse de le répéter - qu'une place centrale soit réservée dans notre nouvelle politique à tout ce qui touche à la formation professionnelle et continue des artistes et des travailleurs culturels, ainsi qu'à tout ce qui touche aux liens entre culture et éducation. »

« Par ailleurs, je désire aussi démontrer notre ferme intention d'accorder une attention particulière à l'éducation des élèves aux bienfaits de la culture, et ce, tant au niveau primaire, secondaire que collégial, afin de leur permettre de découvrir leur propre potentiel créateur. »

« Le programme La culture à l'école joint déjà plus de 500 000 élèves par année. Notre politique approfondira la démarche dans le même sens, faisant de l'éveil de notre jeunesse à la culture une grande priorité. Nous devons déterminer quels objectifs l'État doit associer à l'éducation artistique et culturelle. »

EXTRAITS DE L'ALLOCUTION DE LA MINISTRE DAVID LORS DU LANCEMENT DE L'OPÉRATION DE
RENOUVELLEMENT DE LA POLITIQUE CULTURELLE (15 février 2016)

« Lorsqu'il est question d'accessibilité, le système d'éducation est considéré comme un partenaire majeur. Les commentaires suivants témoignent de ce point de vue. " L'instauration d'une tradition par rapport aux arts passe par un travail auprès de l'éducation." " Si on ne fait pas des efforts importants de sensibilisation aux arts auprès des jeunes enfants, on va dire les mêmes choses dans 20 ans ; rien ne changera."

« Ces affirmations ont cependant été suivies de nombreuses récriminations à l'endroit du milieu de l'éducation. C'est un constat d'échec que font les participants en ce qui a trait aux efforts de pénétration du milieu scolaire. Et selon d'autres, "les plaintes relatives au rapport avec l'éducation sont les mêmes depuis plusieurs années, ce qui illustre bien que les choses n'avancent pas". »

CONSEIL DES ARTS ET DES LETTRES : RAPPORT DES RENCONTRES EXPLORATOIRES
INTERRÉGIONALES ET PLURIDISCIPLINAIRES AVEC LES MILIEUX ARTISTIQUES ET CULTURELS
27 octobre au 5 novembre 1999, Site Internet du CALQ

«... une stratégie (pour suppléer aux carences du système d'éducation) d'autant plus nécessaire que les efforts pour sensibiliser les jeunes à l'importance de la culture et du patrimoine proviennent aujourd'hui essentiellement de l'extérieur du système d'éducation».

Mémoire du ministère de la Culture et des Communications à la Commission des États généraux sur l'Éducation; Québec, 16 octobre 1996, page 12

ARGUMENTAIRE :

Depuis maintenant plus de vingt-cinq ans, le rapprochement culture-éducation a été encouragé sur toutes les tribunes et en de multiples occasions. Les deux ministères ont signé, le 19 avril 1997 un Protocole d'entente « La Culture et l'Éducation, deux partenaires indissociables » dont « l'orientation principale » était de « diffuser la culture auprès des jeunes ». Le 2 novembre 2000, les deux ministres signaient une déclaration commune « Pour les jeunes, l'école et la culture ». Certes la situation, depuis vingt-cinq ans, (...) a immensément changé quant à la création, la production et la diffusion à l'intention du jeune public. Par contre, la situation ne semble pas avoir bougé notablement chez le « consommateur » naturel, le milieu scolaire.

Est-ce que le maintien d'un même mode de fonctionnement devrait apporter des changements qui n'ont pas eu lieu depuis les années soixante-dix ? Y aurait-il une autre, ou d'autres façons de réaliser l'objectif que nous recherchons tous ? Faut-il continuer à utiliser des moyens dont les résultats ne sont pas toujours évidents quant à la « pénétration » du système scolaire ?

Notre espoir est de trouver des moyens réalistes et réalisables qui permettront aux écoles, à toutes les écoles, de participer régulièrement et plusieurs fois par année, à des manifestations et à des activités culturelles organisées et présentées par des professionnels ou des « amateurs reconnus ».

**Extraits du Mémoire de l'Association québécoise des comités culturels scolaire (AQCCS)
Novembre 2002, pages 2 et 3**

C'est dans cette optique, et afin de favoriser « cette stratégie pour sensibiliser les jeunes à l'importance de la culture et du patrimoine qui proviendrait de **l'intérieur du système d'éducation**, pour paraphraser l'expression du Mémoire du ministère de la Culture (à la Commission des États généraux sur l'Éducation en octobre 1996) que vous sont présentées les propositions suivantes.

Elles proviennent de quinze ans de fréquentation des deux milieux, éducatif et culturel. C'est précisément pour répondre à ce constat du ministère de la Culture que j'ai fondé, il y a une douzaine d'années les **COMITÉS CULTURELS SCOLAIRES** et ai pu convaincre les commissions scolaires qu'il était dans leur mission de se doter d'une politique culturelle.

... **“les plaintes relatives au rapport avec l'éducation sont les mêmes depuis plusieurs années, ce qui illustre bien que les choses n'avancent pas”.** (CALQ, novembre 1999)

Il serait peut-être temps d'essayer autre chose...

PROPOSITIONS :

- 1. Que les deux ministères (Éducation et Culture) forment une direction conjointe qui assumerait toute action de l'un ou de l'autre auprès du milieu scolaire et en vue de favoriser la formation culturelle des élèves des niveaux primaire, secondaire et collégial.**
- 2. Que cette direction prépare un ou des modules de formation au rôle de passeurs culturels à l'intention des étudiants des facultés d'éducation des universités.**
- 3. Organiser des actions spécifiques à l'intention du personnel enseignant en exercice dans le but de les sensibiliser à leur rôle de « passeurs culturels » ;**
- 4. Que soit renforcée la structure actuelle des comités culturels scolaires :**
 - les financer adéquatement ... ;
 - soutenir leur association ;
 - organiser une réunion annuelle de tous les comités culturels scolaires ;
 - inciter les commissions scolaires qui n'ont pas encore (une dizaine) de politique culturelle à s'en donner une et fonder leur comité culturel ;
 - continuer et publiciser davantage l'actuel soutien au mérite à l'intention des comités culturels scolaires (lors des réunions annuelles...) ;
 - créer des outils à l'intention des comités culturels scolaires ;
- 5. Créer un structure particulière pour les écoles secondaires (référé au projet : LA CULTURE... C'EST PAS SECONDAIRE) ;**
- 6. Créer une structure régionale de concertation et de coordination entre les milieux scolaires et culturels. (déjà dans les cartons de l'AQCCS) ;**
- 7. Trouver un moyen de rationaliser la production artistique à l'intention du jeune public. (examiner le système belge à cet effet) ;**
- 8. Soutenir les activités culturelles pratiquées en amateur dans le système scolaire, aux niveaux primaire, secondaire et collégial ;**
- 9. Inciter les conseils d'établissement et les directions d'école à inscrire la dimension culturelle à leur projet éducatif ;**
- 10. Que les règles de la mesure specta-jeunes soient modifiées pour qu'elles correspondent aux besoins du réseau scolaire ;**

- 11. Revoir et améliorer l'aide au transport pour les sorties culturelles des écoles ;**

- 12. Que les ministères soutiennent la production de cahiers pédagogiques à l'intention des enseignantes et des enseignants pour les aider dans leur rôle de « passeurs culturels » ;**

- 13. Que le ministère de l'Éducation prépare un relevé complet des grilles matières adoptées par les écoles primaires et secondaires en 2016-2017 afin de connaître le portrait réel de l'enseignement des arts et de la place des spécialistes dans cet enseignement ;**